



## Fonds de soutien et de promotion de la gymnastique dans le canton de Neuchâtel (FSPG)

L'Association EUROGYM Neuchâtel 2022 a organisé l'EUROGYM en juillet 2022 à Neuchâtel.

Lors de son assemblée de dissolution tenue le 10 mai 2023, s'appuyant sur l'art. 31 de ses statuts, l'Association a approuvé la constitution d'un Fonds de soutien et de promotion de la gymnastique dans le canton de Neuchâtel, alimenté par le bénéfice réalisé suite à la manifestation.

Ce fonds est là pour soutenir financièrement l'organisation de **manifestations nationales et internationales non récurrentes**, la mise sur pied de **projets favorisant la mise en valeur de la gymnastique** et la **participation de gymnastes** à la Fête fédérale et à des manifestations internationales.

Un lien avec l'ACNG doit être établi.

Un règlement de fonctionnement du FSPG a été établi. Vous pouvez le télécharger en cliquant sur le lien ci-contre.

Pour l'envoi des dossiers ou toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le président du comité :

FSPG

c/o Christian Blandenier ou, de préférence par mail [cb@notav.ch](mailto:cb@notav.ch)

Ch. de La Lisière 2

2052 Fontainemelon

032 854 30 34

### Membres du comité de gestion du fonds

Christian Blandenier, président

Florine Carrard, membres du COL

Viviane Vogel (présidente ACNG)

Jean-Paul Jeckelmann (président de l'instance de contrôle de l'ACNG)